

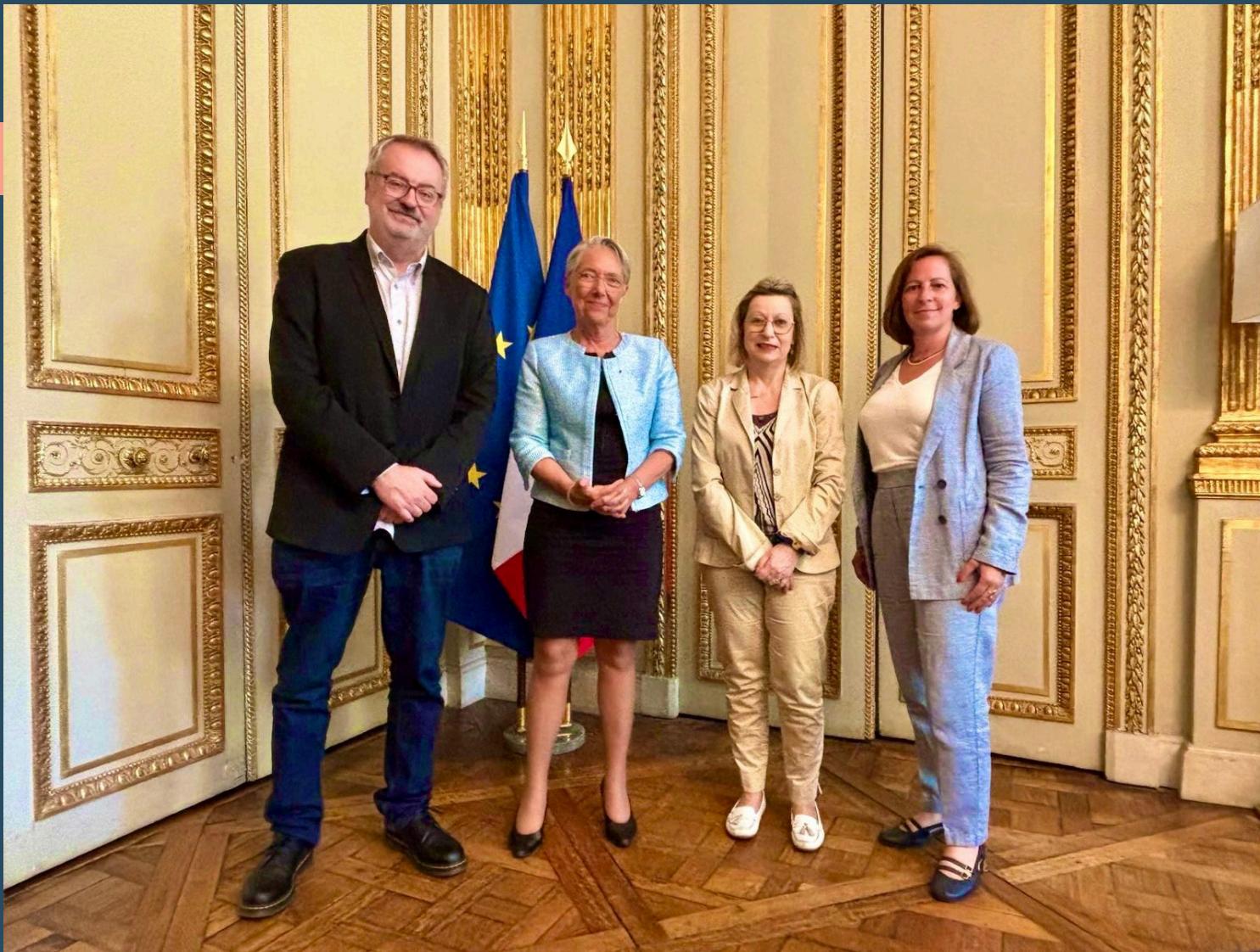
CIVISE

Commission Indépendante
sur l'Inceste et les Violences
Sexuelles faites aux Enfants

Nos actualités mensuelles

JUIN-JUILLET 2025





Rencontre avec Elisabeth Borne

Le mardi 24 juin, le collège directeur de la CIIVISE a rencontré Elisabeth Borne, ministre de l'Education Nationale. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler que le sujet des violences sexuelles faites aux enfants doit être l'objet d'un véritable projet pour chaque établissement scolaire. Lors de cet échange, une attention particulière a été portée à la spécificité des violences faites aux enfants en situation de handicap, à l'importance d'impliquer les enfants et les adolescents dans la prévention, ainsi qu'à la nécessité de mieux tenir compte des violences entre les mineurs au sein de l'école.

2



Dialogues de territoires

Le 2 juin à Roubaix, puis le 29 juin à Bobigny, la CIIVISE a organisé, en partenariat avec les départements du Nord et de la Seine-Saint-Denis, une demi-journée d'études et de dialogue territorial sur les violences sexuelles faites aux enfants.

A travers 4 ateliers thématiques, tous les acteurs du territoires (acteurs institutionnels, associatifs, professionnels de l'enfance etc.), ont échangé sur les difficultés rencontrées et sur les leviers nécessaires pour améliorer la coopération des acteurs sur le territoire.

Accès aux soins des personnes victimes, accueil et recueil de la parole, prise en charge spécifique des personnes en situation de handicap : tous les échanges permettront une meilleure synergie pour lutter contre les violences et enrichiront les prochaines recommandations de la CIIVISE.

3

RÉPARER LES LIENS PERSPECTIVES ET PRATIQUES DE LA JUSTICE RESTAURATIVE À LA PJJ GRAND EST

Colloque organisé par la Protection judiciaire de la jeunesse Grand Est



Colloque sur la justice restaurative

Maryse Le Men Régnier, membre du collège directeur de la CIIVISE, et présidente de la Fédération France Victimes est intervenue le 12 juin lors d'un colloque sur la justice restaurative, organisé par la direction interrégionale Grand-Est de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

“La justice restaurative remplit un double objectif : un processus de réparation pour la victime et une prise de conscience de la souffrance de la victime pour l'auteur.” - Maryse Le Men Régnier

4



Remise du rapport du Groupe Miroir

Après 8 mois de travail, les 15 adolescents et les trois membres de la CIIVISE qui composent le Groupe Miroir ont remis leur rapport au gouvernement et à la Délégation des droits des enfants de l'Assemblée Nationale.

23 recommandations sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, notamment en ligne. Seuil d'âge pour l'accès aux réseaux sociaux, éducation des enfants, mobilisation de la pair-aidance entre adolescents... retrouvez le rapport sur le site de la CIIVISE : <https://www.ciivise.fr/le-rapport-du-groupe-miroir>.

Une lettre ouverte aux personnalités publiques a également été conçue pour alerter et mobiliser sur ces enjeux. Pour la voir, abonnez-vous sur Instagram à @groupe_miroir_ciivise.

5



Le classement des témoignages reçus par la CIIVISE

Depuis 2024, grâce à un partenariat avec le laboratoire TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés) de l'Université d'Angers, Esteban Labarca classe et indexe les milliers de témoignages de personnes victimes d'inceste ou de violences sexuelles pendant leur enfance reçus par la CIIVISE depuis 2021.

L'objectif : rendre accessibles cette matière à la recherche, avec l'accord des personnes qui ont témoigné.

Forte des premiers résultats obtenus et des contacts croissants avec des équipes de recherche, la CIIVISE va poursuivre et amplifier ce travail dans les années à venir.

A propos de la CIIVISE

La CIIVISE (**Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants**) est installée par Adrien Taquet en août 2020, présidée par Elisabeth Guigou, puis par Edouard Durand et Nathalie Mathieu jusqu'en 2023.

Elle a lancé un appel à témoignages et des auditions publiques qui ont permis le recueil de dizaines de milliers de témoignages et la formulation de **82 recommandations prioritaires**.

Depuis avril 2024, la Commission est co-présidée par Thierry Baubet, Maryse Le Men Regnier et Solène Podevin-Favre. Elle facilite le déploiement des recommandations en mobilisant toutes les administrations concernées par tous les lieux de vie d'un enfant, et travaille au renforcement du parcours de l'enfant victime.

Elle prépare également de nouvelles préconisations ciblant spécifiquement les enfants **en situation de handicap**, ceux qui grandissent dans les territoires d'**Outre-mer** et les jeunes victimes de **cyber-pédocriminalité**. La CIIVISE écoute également les enfants et les adolescents dans le cadre d'un **projet "Enfant"** qui place le vécu et les idées des jeunes, victimes ou non, au cœur des réflexions sur l'action publique.

La Commission travaille à faire basculer les dispositifs de protection, de repérage et d'accompagnement dans le droit commun et a été prolongée pour une année supplémentaire, jusqu'en octobre 2026.